



SYNDICAT NATIONAL DES
FINANCES PUBLIQUES
Section de l'ARIEGE



CONFERENCE AUDIO DU 3 JUIN 2020

Premier point: le précompte des congés suite à l'ordonnance du 15/04/2020.

En résumé, combien de congés l'Administration va t elle vous prendre suite à cette période de crise sanitaire ?

Vous trouverez en PJ le tableau pour faire le calcul.

Il y aura deux périodes, une allant du 16/03 au 16/04 et l'autre 17/04 au 31/05. **Vous devez vérifier vos jours avant la semaine prochaine avec le tableau** pour qu'il n'y ait pas d'erreur pour la première période.

Les che_fs de service vont communiquer avec vous sur le sujet.

Mr Mattoy nous a dit avoir décidé avec bienveillance pour chaque situation, avec par exemple des arrondis au bénéfice des agents, dans le respect de l'ordonnance.....**FO** a déjà communiqué sur cette ordonnance honteuse mais qui dépend d'une hiérarchie supérieure à notre niveau local.

Deuxième point: la prime COVID 19. (1000 euros ou 330 euros)

30 % des agents de l'Ariège sont concernés soit 72 *agents* et 21 d'entre eux toucheront 1000 euros. Critères: 100% de présence (physique ou télétravail) et avoir une ou des missions du PCA (Plan de continuité d'activité).

A l'image de la prime pour le PAS, pour **FO** encore notre administration divise pour mieux régner avec des critères très discutables. Avions nous besoin de verser une prime au sein de la DGFIP ?

Apparemment, cette prime ne concernerait que les agents ayant un statut de fonctionnaire, les agents d'entretien seraient donc exclus de ce système. Là encore, les métiers indispensables pour notre fonctionnement dans le contexte d'une crise sanitaire ne seraient pas concernés !!!! Je finirai également par l'exclusion de ceux qui ont fait par roulement de l'accueil (donc pas à 100%) mais qui étaient au plus proche du risque surtout au début sans protection.....

Autant d'incohérences qui ne feront que tendre les relations entre les agents.

F.O. DGFIP Section de l'Ariège 55, cours Gabriel Fauré B.P. 30086 - 09007 FOIX CEDEX ☎ 05.61.05.45.53

E.mail : fo.ddfip09@dgfip.finances.gouv.fr Site Internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/009>

Troisième point: l'accueil du public sans RDV pour la campagne IR.

Les trois gros sites Foix, Saint Girons et Pamiers vont accueillir du public sans RDV à partir de vendredi.

La Direction va embaucher des auxiliaires pour faire à l'extérieur sous des tentes en location (sauf Saint Girons car déjà couvert) un accueil primaire pour réguler le flux des personnes. Réponse aux questions simples, mise en place de fiches de renseignements pour rappeler les gens si trop nombreux.....le tout avec respect des gestes barrière, gel hydroalcoolique.....

Pour **FO**, le service au public est essentiel et nous nous battons depuis des années contre notre Administration pour le maintenir. Nous défendons également la sécurité des agents. Nous attendons de voir comment va se dérouler cet accueil. Mr Mattoy s'est engagé à tout faire pour protéger les agents et faire un accueil efficace pour les contribuables. L'avenir nous montrera si cette démarche était bonne ?

Quatrième point: les mutations locales.

Nous avons déjà beaucoup communiqué sur ce nouveau système de mutation. Le maître mot est de **faire un maximum de vœux même si l'administration n'indique pas de vacance de poste (effet cascade.....)**

N'hésitez pas à contacter les élus **FO DGFIP** en cas de problème ou question **avant la clôture du mouvement.**